

ENTRE NOUS



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL

www.residentschatel.fr - contact@residentschatel.fr



Le Mot du Président

Nous approchons à grands pas de la saison d'hiver et la neige est arrivée à Châtel. Nous pensons donc tous aux fêtes de fin d'année et à nous retrouver à Châtel sur les pentes enneigées. Comme chaque année, 2 rendez-vous nous attendent : tout d'abord notre Assemblée Générale qui se déroulera le 28 décembre et le trophée de ski qui fêtera son 20^e anniversaire le 25 février 2011.

Nous espérons vous y retrouver très nombreux.

Pour ceux qui sont concernés par le Plan de Prévention des Risques naturels (PPRN), une réunion d'information est organisée par la Municipalité à la Salle de la Musardière le lundi 20 décembre à 20 heures. Une enquête publique sur la révision du PPRN débutera le 22 décembre pour une durée de 6 semaines.

En ce qui concerne la cotisation annuelle, le Conseil d'Administration en conformité avec nos statuts, a décidé d'augmenter

le montant de notre cotisation annuelle, qui passera à 20 € pour l'année 2011. Cette augmentation est rendue nécessaire par la baisse régulière du nombre d'adhérents depuis plusieurs années. La dernière augmentation date de 7 ans et il nous faut adapter nos recettes à nos dépenses. Vous trouverez ci-joint votre appel à cotisation que nous vous remercions de nous retourner rapidement.

Par ailleurs, je fais un appel à ceux qui accepteraient de devenir Administrateur. Les postes de président et de trésorier sont actuellement tenus par une seule famille. Ceci n'est pas souhaitable. Nous sommes actuellement 7 personnes dont 2 familles dans le Conseil actuel. Il serait nécessaire que 2 personnes ou plus nous rejoignent afin de répartir équitablement les tâches à accomplir. Je lance donc cet appel à toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre.

Dans l'espoir de vous retrouver nombreux à Châtel, je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et une très bonne année 2011.

Christian OVIGNEUR

EXTRAIT DU PROGRAMME DE CHATEL TOURISME ET DE L'ASSOCIATION

(Pour d'autres manifestations renseignez vous à Châtel Tourisme)

24.12.10	Le Père Noël arrive à 17h30
27.12.10	Concert de l'Echo de la St Sylvestre (21 à 22 heures)
28.12.10	ASSEMBLEE GENERALE DE L'AARC à 18heures Salle de la Châtelaine
02.01.11	FIS en slalom Homme en nocturne
04.01.11	FIS élite slalom Dame
08.01 au 11.01.11	GRANDE ODYSSEE SAVOIE MONT BLANC
17.01.11	Concert des petits chanteurs à la Croix de Bois à 20h45
26.01.11	Soirée Secours en montagne 21h
16.02. et 23.02.11	SKY MEMORY
25.02.11	20 ^e TROPHEE DE SKI de l'AARC – Stade du LINGA
16.03.11	SKY MEMORY
19.03.11	Fête de l'Hiver des Portes du Soleil (11 à 15 heures)
02.04 au 09.04.11	Festival des concerts sauvages (20 concerts scène en Pleine nature dans les Portes du Soleil)

DATES À RETENIR

Mardi 28 décembre 2010 : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Vendredi 25 février 2011 : **20^e TROPHÉE DE SKI**

► Idée cadeau

Pour vos cadeaux de Noël pensez à offrir :

Les « **MEMOIRES D'UN MAIRE DE MONTAGNE** » au prix de 19,80 €.

Dans ce livre le lecteur découvrira cet univers étonnant d'un châtelain (André CREPY) revenu au pays qui se passionne et s'investit pour rattraper le temps perdu.

Par ce livre, il propose la conclusion d'une carrière politique bien remplie. Avec ses réussites, ses obstacles et ses écueils... !



Ecoutez Radio Châtel sur internet !

www.sarlaltipub.com



TARIFS FORFAIT DE SKI – tarifs pour les adhérents de l'AARC

POUR LES LOUEURS DE MEUBLÉS

Durée	Adulte 20-59 ans	Jeunes/seniors 16/19 ans/ 60 ans et +	Enfant 5-15ans
5 jours	111,00 €	98,00 €	84,00 €
6 jours N.C.	121,00 €	107,00 €	91,00 €
6 jours	131,00 €	115,00 €	98,00 €

Cette tarification est exclusivement réservée aux personnes louant leur appartement en meublé et justifiant de la taxe professionnelle des meublés ou d'une attestation d'agence.

Cette tarification est strictement réservée au propriétaire de l'appartement loué, à son conjoint et aux enfants appartenant à son foyer fiscal (à charge).

FORFAIT DES REMONTÉES MÉCANIQUES – DOMAINE DE CHATEL

Saison CHATEL

Adultes 20-59 ans	338,00 €
Jeunes/Senior 16-19/60 ans	298,00 €
Enfants 5-16 ans	254,00 €

Concerne exclusivement le domaine skiable de Châtel.

En vente à la Caisse Centrale de la Maison Châtellane aux heures d'ouverture. Réserve aux adhérents de l'AARC ayant une ancienneté d'adhésion d'au moins 1 an. Délivré sur présentation d'une pièce d'identité et/ou d'un livret de famille (pour définir les ayants droits : conjoint et enfants fiscalement à charge).

INDIGÈNES – DOMAINE DES PORTES DU SOLEIL

Saison Portes du Soleil

Adulte 16-62 ans : 612,00 €	Enfants 5-15 ans : 435,00 €
Jeunes 16-19 ans : 551,00 €	Senior 63 ans et + : 520,00 €

Tarif Famille

Adulte 16-62 ans : 551,00 €	Enfant 5-15ans : 392,00 €
Jeunes 16-19 ans : 496,00 €	Senior 63 ans et + : 468,00 €

Cette tarification est réservée aux habitants permanents domiciliés à titre principal dans les villes de Haute Savoie ou propriétaires Station émettrice sur présentation de la taxe d'habitation

Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modification. La fin de saison a été fixée au lundi 25 avril 2011, sous réserve d'une éventuelle prolongation en fonction des conditions d'enneigement.



ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHÂTEL								
BUDGET 2009 - 2010								
Exce 2008/2009				Exce 2009/2010				
	BUDGET 2008/2009	REALISE 2008/2009	RAP. %	BUDGET 2009/2010	REALISE 30/09/2010	RAP. %	RAP. %	
RUBRIQUES	(A)	(B)	(B/A)	(C)	(D)	(D/C)	(D/B)	
0. BULLETIN D'INFORMATION								
0.1	Impression	4 193,39	3 262,51	-22%	3 426,00	3 334,48	-3%	2%
0.2	Routage	931,56	728,36	-22%	747,00	671,70	-10%	-8%
0.3	Affranchissement B.I.	1 740,74	1 013,90	-42%	1 039,00	886,87	-15%	-13%
Sous-total 0		6 865,69	5 004,77	-27,10%	5 212,00	4 893,05	-6,12%	-2,23%
10. FRAIS ADMINISTRATIFS								
11	Photocopies	16,66	10,00	-40%	10,00	11,00	10%	9%
12	Fournitures bureau	199,08	136,97	-31%	140,00	204,04	46%	33%
13	Affranchissement hors BI	551,81	759,23	38%	550,00	747,27	36%	-2%
14	Téléphone/Fax/Web	243,43	197,05	-19%	202,00	368,65	83%	47%
15	Achats Librairie	29,21		-100%	30,00		-100%	
16	Impress.cartes de membre							
Sous-total 10		1 040,19	1 103,25	6,06%	932,00	1 330,96	42,81%	17,11%
20. ACTIVITES								
21	Activités d'été	4 545,96	1 791,60	-61%	1 800,00		-100%	-100%
22	Activités d'hiver	309,58	362,65	17%	371,00	302,75	-18%	-17%
23	Trophée : Organisation	152,90	65,54	-57%	68,00	70,32	3%	7%
24	Trophée : Dotation	130,89	213,00	63%	250,00	243,20	-3%	12%
25								
Sous-total 20		5 139,33	2 432,79	-52,66%	2 489,00	616,27	-75,24%	-74,67%
30. FRAIS COMMERCIAUX								
31	Publicité		87,63	100%	90,00		-100%	-100%
32	Abonnements journaux	57,84	62,70	8%	65,00	61,67	-5%	-2%
33	Assurances	266,06	272,13	2%	279,00	279,67	0%	3%
34	Remboursement cotisations							
Sous-total 30		323,90	422,46	30,43%	434,00	341,34	-21,35%	-19,20%
40. FRAIS FINANCIERS								
41	Frais bancaires et MV VMP	10,39		-100%		9,16	100%	100%
Sous-total 40		10,39	0,00	-100,00%	0,00	9,16		100,00%
50. FRAIS GÉNÉRAUX								
51	Frais généraux				400,00	616,20		100%
52	Frais déplacement CA & Bureau	136,10	74,50	-45%	400,00	388,14	-3%	81%
53	Frais Location Bureau	218,70	221,57	1%	227,00	259,15	14%	15%
55	Assurance RC bureau	19,70	20,18	2%	21,00	20,54	-2%	2%
56	Dons,Cotisations, Etc	223,79	194,25	-13%	200,00	897,25	349%	78%
Sous-total 50		598,29	510,50	-14,67%	1 248,00	2 181,28	74,78%	76,60%
60. DIVERS								
61	Divers, Transferts, etc					55,00	100%	100%
62	Dotation Amortissements		292,99	100%	370,00	249,54	-33%	-15%
Sous-total 60		0,00	292,99		370,00	304,54		3,79%
TOTAL DEPENSES		13 977,79	9 766,76	-30,13%	10 685,00	9 676,60	-9,44%	-1%
70. RECETTES								
71	Cotisations	9 229,00	9 128,25	-1%	9 000,00	8 703,00	-3%	-5%
72	Participation aux activités	4 385,40	1 331,20	-70%	1 364,00		-100%	-100%
73	Divers, Transferts, etc	39,00	36,16	-7%	37,00	1,82	-95%	-95%
74	Produits d'épargne	462,27	426,99	-8%	384,00	179,29	-53%	-58%
75/76	Produits des VMP							
TOTAL RECETTES :		14 115,67	10 922,60	-22,62%	10 785,00	8 884,11	-17,63%	-18,66%
RESULTAT DE L'EXERCICE		137,88	1 155,84	738,32%	100,00	- 792,49	-892,49%	-168,56%

QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?

INAUGURATION D'UN BARRAGE D'ALTITUDE DE 130.000 m³ UN INVESTISSEMENT SUR L'AVENIR DE 2.000.000 d'euros

« Que sont 130.000 m³ d'eau par rapport à la capacité du lac Léman qui est de 89 milliards de m³ alimenté en eaux par la Dranse dont le point de départ est à quelques centaines de mètres d'ici ? ». C'est en ces termes que le maire de Châtel Nicolas RUBIN, également Président de la société des remontées mécaniques, devait officiellement lancer la cérémonie inaugurale du barrage d'altitude, le second de Haute Savoie et vraisemblablement le plus grand barrage d'altitude de France, confiait Nicolas SARRASIN, le conducteur de travaux.

Cette réalisation s'inscrit dans un programme global plus vaste de plusieurs années, d'un coût global de 7 millions d'euros, comprenant la création d'un réseau de 128 enneigeurs supplémentaires avec ses réseaux représentant un investissement de 5 millions d'euros, confié à la société Johnson Contrôle dont la troisième phase sera lancée cet hiver.

Ce barrage s'étend sur une superficie de 4 hectares répartis pour moitié en espaces végétalisés et pour moitié en lac. Pour cette saison, le remplissage sera de 60.000 m³ soit une profondeur de 8 m sur les 12 prévus. Alain BARBIER Directeur du Syndicat national des téléphériques de France Haute Savoie, salua l'intérêt général de cet équipement en rappelant que « ce barrage était d'abord la sécurisation de nos emplois ».



LES BORDS DE LA DRANSE EN DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Après une période de négociation et de modification de tracé, le syndicat d'intercommunal de la vallée d'Abondance a déposé le dossier de déclaration d'utilité publique en préfecture d'Annecy pour maîtriser les emprises non négociées à l'amiable. Les terrains soumis à la DUP représentent plus de 10% du tracé sur 20 km. L'enquête parcellaire devrait voir le jour dans le courant des vacances scolaires de Noël 2010. Concernant les propriétaires concernés qui ont d'ores et déjà accepté la servitude mais qui n'ont pas encore signé l'acte notarié, le SICVA se réserve le droit de lancer une seconde enquête parcellaire pour venir compléter la première. Mais il est encore temps pour eux de se rendre chez le notaire pour régulariser l'acte.

Les travaux d'aménagement étant en passe d'être lancés sur les terrains où des servitudes ont été signées, le SICVA peut déjà prétendre passer à la phase opérationnelle du projet, c'est-à-dire engager les travaux d'aménagement. Le syndicat s'est donc entouré d'un maître d'œuvre pour préparer et assurer le suivi des travaux d'aménagement qui débuteront au printemps 2011 et qui devraient s'échelonner sur deux ans, compte tenu de la longueur de l'itinéraire, des conditions de travaux en bord de berge et de la maîtrise intégrale des terrains attendus pour 2012.

Dans un 2^e temps le SICVA prévoit une mise en valeur des patrimoines et une sensibilisation de l'environnement en bord de la Dranse, à savoir la pratique agropastorale, les habitats naturels fragiles et protégés la végétation propre au cours d'eau, les anciens chemins historiques ou vieux moulins. Autant de thèmes qui donnent un intérêt supplémentaire à parcourir les bords de Dranse.

PROJET D'INSTALLATION D'UNE VIDÉO PROTECTION

Le Maire de Châtel, Nicolas RUBIN et son premier adjoint ont reçu dernièrement l'adjudant-chef Laurent LETENNEUR, commandant la brigade d'Abondance d'une cellule spécialisée dans la vidéo protection. En effet, la station de Châtel, répondant aux vœux du Ministère de l'Intérieur, conduit actuellement une réflexion pour la mise en place d'un système de vidéo protection.

Nicolas Rubin précise que « cette démarche paraît tout à fait intéressante dans la mesure où la lutte contre les incivilités, le vandalisme, les violences sur les personnes, les cambriolages ou encore les problèmes liés à la proximité de la frontière, sont la préoccupation du conseil municipal ». La mise en place de ce type de système est soutenue financièrement par l'Etat.

TRADITIONNEL CONCOURS COMMUNAL DU LINGA

Organisé tous les deux ans par l'Association des agriculteurs de Châtel avec la coopération de l'office de tourisme de la municipalité, le concours communal se tiendra le samedi 30 octobre dans une ambiance des plus festive. Dès 9 heures les troupeaux feront leur entrée sur le site du Linga marquant la démontagnée. Près de 150 bovins sont attendus pour être jugés par un jury de professionnels. De 10 à 12 heures une vache sera soumise au jugement des enfants tandis qu'en marge du concours communal, est également organisé un concours de fromage d'Abondance. Un apéritif sera offert par le Crédit Mutuel, et l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Châtel servira un repas dans la salle de la Châtelaine. Le clou de la journée aura lieu à 15 heures avec le défilé des animaux primés et les explications d'un spécialiste de l'UCPA.

LA FÊTE DE LA ST LAURENT ET SON DÉFILÉ DE CHARS, UN SUCCÈS JAMAIS DÉMENTI

La station fêtait ce week end son Saint patron Saint LAURENT. Les festivités débutèrent par la très belle procession, devant une ambiance très nombreuse.

L'après midi, ce sont pas moins d'une centaine de musiciens et de groupes folkloriques, ainsi que plus de 120 membres d'associations de la station qui ont défilé à bord de onze chars décorés. Un grand moment de liesse populaire sous un soleil radieux.



ACCESSIBILITÉ : RÉALISATIONS ET PROJETS EXPOSÉS

La conseillère municipale Sylvie BOVARD a récemment réuni la commission d'accessibilité. L'objectif était de faire le point sur l'avancement des dossiers mis en chantier et sur les projets en vue 2015. Au chapitre du bilan 24 places de stationnement, des WC publics et un ponton au lac de Vonnes sont d'ores et déjà en service.

Sont en cours les travaux d'ascenseur de l'école élémentaire, d'élargissement du trottoir devant Châtel tourisme et la mise à plat de l'ensemble de l'entrée, ainsi que ceux de la pente d'accès plain-pied de l'église, de la rampe pour l'accès au cinéma et à la pharmacie.

440 mètres de trottoir

440 mètres de trottoir seront réalisés au Linga. La réalisation du trottoir proprement dit sera faite après différentes étapes : sciage et rabotage des enrobés, reprises des collecteurs des eaux usées et pluviales, branchement des réseaux, pose de bordure, dépose et repose de l'éclairage public, reprise de murs de soutènement. Le coût des travaux est de 436.190 € (hors maîtrise d'œuvre). Notons que la répartition des amendes de police 2009 par le conseil général, soit 900 € viendront en déduction du coût total des travaux.

MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le maire a expliqué les nouvelles missions qui seront confiées à la police municipale :- le suivi environnemental de la commune, - une surveillance nocturne occasionnelle, - des déplacements plus fréquents sur le terrain et sur le territoire de la station, notamment en altitude, - la dynamisation de la taxe de séjour,

Sur ce dernier point le maire de Châtel, Mr Nicolas RUBIN déclare que le « *gros de la mission de la police municipale sera la dynamisation de la taxe de séjour par la mise en place de visites occasionnelles auprès des hébergeurs et loueurs de meublés afin de veiller à la bonne application de cette décision municipale, il apparait lorsqu'on recoupe certains chiffres qu'une certaine évasion de taxe se produit. La pratique doit être équitable pour tous, certains jouent parfaitement le jeu, on a un certain doute sur d'autres. La démarche sera avant tout informelle mais la présence sera effective et elle permettra de vérifier que tout fonctionne après 1 an d'application de la dite taxe au réel. Il nous faut assurer un suivi permanent, question de maintenir son efficacité* »

PLUS DE 10.000 VISITEURS A LA 34^e BELLE DIMANCHE

Cette 34^e édition de la Belle Dimanche, la fête des bergers et des traditions a, comme à son habitude été largement suivie. Ce d'autant plus qu'une météo idéale s'était également invitée à la fête. Dès l'aube, une quinzaine d'alpagistes a accompagné ses troupeaux, quelque 150 bêtes vers Plaine Dranse pour le concours communal agricole. Etaient également présents sur les lieux, une trentaine d'artisans et les représentants des associations qui ont animé la manifestation et largement contribué à son succès jamais démenti.

De nombreux visiteurs ont investi Plaine Dranse tout au long de la journée pour y admirer, entre autres, un tonnelier, un artisan coutelier, un artisan de tableaux sur cuivre, l'art de la tonte de moutons, un fondeur de cloches, une démonstration de cardage, et de filage, ainsi que les nombreux groupes musicaux dont la fanfare du 17N BCA participant à l'animation de la fête qui s'est terminée par la remise des prix du concours agricole animée par le représentant de l'IUPRA. Point d'orgue de la saison estivale de Châtel, les ont d'ores et déjà donné rendez vous pour la 35^e édition le dimanche 21 août 2011.



RETROSPECTIVE SUR LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION



RANDONNÉE au LINLEU le 28 juillet 2010

13 personnes ont participé à cette promenade. Nous nous sommes rendus en covoiturage jusqu'à la Chapelle d'ABONDANCE au lieu dit « Sevan Devant » point de départ de notre randonnée. Sous la houlette de Claude, nous avons emprunté un sentier avec une pente assez raide pour atteindre l'arrivée du télésiège de la Braitaz puis ensuite le bar restaurant (fermé : pas de chance pour le petit remontant) Nous sommes arrivés ensuite au col d'Outrance et terminé au col de Sevan.

Puis les plus courageux (6 d'entre nous) ont continué à gravir le sentier menant au sommet du Linleu 2093 m d'où ils ont pu découvrir un superbe panorama avec vue sur le lac d'Arvoin. Nous avons traversé les alpages en saluant les vaches de la race d'Abondance et admiré des paysages grandioses au fur et à mesure de la montée.

Les participants n'étant pas complètement exténués ont décidé d'aller faire un tour au lac d'Arvoin. Après cela, nous étions fourbus mais satisfaits de notre journée. Cette randonnée s'est effectuée en toute convivialité et bonne humeur. Merci à Claude et à Patrick qui nous ont guidés dans cette escapade.

Micheline FERABOLI

SORTIE A LA FONDATION GIANADDA

le 10 août 2010

C'est un groupe de 25 personnes qui se sont réunies au lac de Vonnes pour un départ vers MARTIGNY à la fondation GIANADDA. Programme de cette année : Nicolas de STAEL – où de splendides œuvres de cet artiste nous attendaient. Après une visite de 2 heures rendez vous à la sortie dans le parc, où une boisson fraîche était servie au bar, car il avait fait chaud cette journée... Un délire...! Puis départ vers 17 heures pour nous rendre aux gorges du Trient – une visite d'environ 45 minutes dans les gorges, avec des endroits assez impressionnants, et le tout dans la fraîcheur – une petite laine sur les épaules n'était pas de refus. Rentrée vers CHATEL, par covoiturage.



SORTIE A UBINE le mardi 17 août 2010

Ce mardi 17 août, comme chaque année, nous nous sommes retrouvés à UBINE (randonneurs et « personnes non marcheurs ») au petit restaurant bien sympathique de MAÏTE.

Le repas fut convivial, copieux, de très bonne qualité....

Un grand merci à toutes celles et ceux qui, chaque année, nous concoctent des excursions toujours

bien organisées, intéressantes, variées et souvent accessibles à tous...!!

Mme DUMOLIN

Comme chaque année, jamais déçus...!

Marcheurs et automobilistes se sont retrouvés pour une agréable journée à UBINE, chez Maïté. Excellent repas, accueil chaleureux, et ambiance formidable, très joyeuse et après les 2 jours de pluie précédents notre départ pour UBINE, voilà le soleil! que veut-on de plus. Très bonne organisation de Christiane et de Claude pour les marcheurs. A renouveler l'année prochaine.

Un groupe de participants à cette sortie.



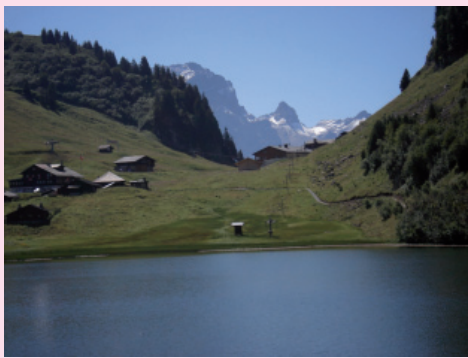
SORTIE A VILLARS S/ OLLON le 7 août 2010

Sous un chaud soleil, dès le matin, le co-voiturage s'organise au lac de Vonnes, et en route pour VILLARS SUR OLLON VIA MONTHEY, la traversée de la vallée du Rhône jusqu'à BARBOLEUSE (où le parking est grand et surtout...gratuit) !

Là, nous prenons le charmant train suisse à crémaillère jusqu'à VILLARS, et montons à travers les alpages en contemplant au passage les superbes forêts de résineux et l'immense terrain de golf (combien de temps pour faire les 18 trous ?)

BRETAYE, terminus du train, nous offre alors son magnifique panorama d'une multitude de hautes cimes enneigées – le massif des Diablerets et du Grand Muveran au plus près – Nous nous rendons au restaurant du Lac en faisant le tour d'un charmant petit lac aux eaux turquoise bordé de grandes gentianes bleues. Nous admirons les chalets si particuliers, aux toits de minuscules tavaillons et aux cheminées incurvés si particuliers. Après la dégustation de la croûte aux champignons, chacun choisit son périple de l'après midi : les plus courageux et solides iront jusqu'au pic d'Orsay, (à pied ou par télécabine) d'autres au lac de Chavonnes ou lac noir, une multitude de sentiers s'offrant aux promeneurs. A grand regret, il faut redescendre car le dernier train nous attend – il reste le souvenir de cette très belle journée organisée de main de maître comme à l'habitude et parfaitement réussie – bravo et merci à l'organisatrice.

Andrée OUDIOT



SORTIE AVEC « LA SAVOIE » le 12 août 2010

Cette sortie avait été préparée et une soixante cinq d'adhérents étaient inscrits, mais bien entendu il aurait fallu, pour faire cette sortie, qu'il y ait le beau temps, ce qui n'était pas le cas le matin du 12 août en regardant par la fenêtre... Nous avons eu les responsables de cette association au téléphone qui nous signalait qu'à EVIAN, le temps était aussi mauvais, et qu'il était même dangereux, de sortir la barque « LA SAVOIE » pour faire notre petite sortie sur le lac et qu'ils préféreraient annuler la sortie au grand regret de tous les adhérents qui s'étaient inscrits.

Il faut savoir que les vents sur le lac, peuvent être violents, c'est une particularité du lac Léman : le vent peut se lever extrêmement vite et de façon très brutale - c'est un ensemble de conditions qui détermine cette spécificité. Le lac est entouré de reliefs, comme le Jura où les Alpes, et l'ensoleillement réchauffe l'air de ces montagnes, ce qui crée une descente d'air rapide sur leurs flancs.

Les vents sont classés en 3 catégories : il y a d'abord les vents généraux, tels que la bise ou le vent d'ouest ; puis les vents d'orage, comme la vaudaire ou le bornan, et enfin les brises, ou vents thermiques, tels que le rebat ou le séchard.

C'est donc à notre rendez vous au lac de Vonnes, que nous avons dû annuler cette sortie, et c'était bien dommage, car un groupe d'adhérents sont allés à EVIAN et ils ont pu prendre leur repas sur une terrasse au soleil, et faire des ballades en ville, et au bord du lac – (voir les photos).



LES GAGNANTS DU TOURNOI DE PETANQUE – le 3 août 2010

Concours général :

- 1er : équipe n° 8 : Christiane VAN LOO/Gérard RAINAUD
- 2ème : équipe n° 15 : LE GALLIC/Mme BEGUE
- 3ème : équipe n° 11 : Mr MAUPIN/Guislain HINDRYCHX
- 4ème : équipe n° 13 : Christian OVIGNEUR/Maureen BYRNES

Concours complémentaire :

- 1er : équipe n° 2 : Rémy PALARIC/Elisabeth OVIGNEUR
- 2ème : équipe n° 18 : Jean Paul WEICK/Michel DENNI
- 3ème : équipe n° 12 : Joël HUET/Mme CAILLOUX
- 4ème : équipe n° 16 : Claude HINDRYCHX/ Françoise BIREMBAULT

Concours super complémentaire :

- 1er : équipe n° 7 : Georges SEGAL/Mme BARS
- 2ème : équipe n° 9 : Patrick HAMEL/Jeanette VILTER

